

«RE QUE DIOU»

Par Jacques Brun

On a dit que, si l'on pouvait assimiler l'écu au corps des armoiries, la devise en serait l'âme.

La devise des Talleyrand-Périgord, très souvent citée, s'exprime en langue d'oc en trois mots « RE QUE DIOU »



Partie d'un vitrail dans l'église de Valençay. (Photo Jacques BRUN)

Curieusement, dans l'abondante littérature consacrée à Charles-Maurice de Talleyrand, la signification exacte de cette devise n'a pratiquement jamais donné lieu à un développement ni à des discussions, ni à des tentatives d'explication.

Beaucoup d'auteurs ont adopté la traduction qui vient immédiatement à l'esprit en français « RIEN QUE DIEU » (1) Emmanuel de WARESQUIEL, toutefois, a adopté « IL N'EST DE ROI QUE DIEU » (2)

Qu'en est-il de ces divergences d'interprétation ?

En premier lieu, il convient d'examiner le sens du mot RE.

Les langues d'oc n'ont pas eu un organisme unificateur comme l'Académie Française. Malgré plusieurs tentatives de normalisation de la grammaire et de la graphie, mistralienne en Provence ou occitane dans le Sud-ouest, la forme et la prononciation des mots varient, même à l'heure actuelle, suivant les régions et quelquefois entre des villes assez proches. (3) Dans son monumental dictionnaire provençal-français, Frédéric Mistral indique les variantes des mots du Piémont à l'Aquitaine. Les mots RIEN et ROI qui, en provençal se disent REN et REI, se disent tous les deux RE dans d'autres régions. Au moyen âge, en Périgord, les deux mots étaient homonymes. Leur prononciation n'était peut-être pas tout à fait homophone car l'accent du É devait être plus ouvert pour ROI que pour RIEN.

C'est donc sur un subtil jeu de mot que les premiers Talleyrand ont adopté leur devise .

Ce pouvait être soit le reflet orgueilleux et insolent de la répartie d'Adalbert de Talleyrand à Hugues Capet : « Et toi, qui t'a fait roi ? », soit, plus pateline, l'affirmation de la seule puissance divine. Cette dernière version pouvait ne pas être considérée comme subversive par les rois suzerains de la famille.

Qu'en dit Lacour-Gayet ?

Lui-même est franchement partisan de « RIEN QUE DIEU » pour une raison abrupte et peu convaincante. Selon lui, en réalité, cette traduction est la bonne « car la devise porte : Re, qui veut dire : Rienet non Reï (ouReÿ), qui veut dire : Roi. » (4) Curieuse affirmation de cet auteur qui demeure une des principales références des études talleyrandiennes. A-t-elle été inspirée par une sorte de « politiquement correct » qui pouvait sévir à son époque (début XXème) où il était de bon ton d'être partisan de l'ordre et contre toute idée de subversion ?

C'est d'autant plus surprenant qu'immédiatement après cette prise de position, Lacour-Gayet nous apporte une précision particulièrement intéressante qui aurait dû, pour le moins, mettre le doute dans son esprit. Citons-la intégralement :

Quoi qu'il en soit, le duc de Valençay, l'aîné des petits neveux de Talleyrand adressa au baron Prosper de Barante, qui sans doute la lui avait demandée, une note sur la devise des Talleyrand-Périgord. « Vous y verrez, lui disait-il, pourquoi le sens ROI QUE DIEU avait été adopté par plusieurs membres de la famille. Mon oncle (mon grand-oncle) croyait aussi que c'était le sens véritable. Il y a donc des avis différents. Quant à moi, j'ai toujours préféré celui de ROI QUE DIEU. »

Talleyrand aurait donc adopté « IL N'EST DE ROI QUE DIEU » N'en soyons pas étonnés, toute sa vie et ses attitudes l'ont confirmé. Il est même difficile de l'étudier sans avoir cette traduction constamment à l'esprit.

Toutefois il n'est pas interdit de préférer l'autre version que nous pourrions qualifier de mystique ou bien pensante. L'ambiguïté demeurera encore pendant des siècles comme l'aurait désiré Charles-Maurice.

(1) Entre autres :

-Jeu Orioux TALLEYRAND, Flammarion 1970 p.74

-Michel Poniatowski, TALLEYRAND ET L'ANCIENNE FRANCE, Perrin 1988, p.25, note 1.

-André Castelot, *TALLEYRAND OU LE CYNISME*, Perrin 1997 p.14
-Bordonove, *TALLEYRAND*, Edition Pygmalion 1999, p. 16

(2) -Emmanuel de Waresquiel, *TALLEYRAND, LE PRINCE IMMOBILE*, Fayard 2003, p.26

(3) -A titre d'exemple, on peut citer le mot âne qui se dit ASE à Arles et Avignon et AÏ à Aix ou Marseille.

(4) -Lacour-Gayet, *TALLEYRAND*, Payot 1934, tome 4, p.271



Les armoiries des TALLEYRAND-PERIGORD, «de gueules aux trois lionceaux d'or armés, lampassés et couronnés d'azur»